

AVIS PUBLIC

Consultation écrite

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 8 décembre 2020, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance à huis clos du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire. **La possibilité, par toute personne intéressée, de se faire entendre est remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée au préalable par un avis public.** Tout commentaire, question ou observation doit être acheminé par courriel à administration@ville.saint-cesaire.qc.ca ou déposé dans la chute à courrier sur le côté de l'hôtel de Ville, du côté du stationnement. La consultation écrite se termine le jeudi 3 décembre 2020 à 17 h 00.

Demande de dérogation mineure n° DM-11-2020 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

Madame Patricia Martin, mandataire pour la propriétaire, 8770433 CANADA INC., soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un enclos pour conteneurs à déchets implanté en cour avant secondaire de l'immeuble sis au 2058, route 112, portant le numéro de lot 6 197 886.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser l'implantation d'un enclos pour conteneurs à déchet en cour avant de la rue Horizon, alors que le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements prohibe ce type de construction en cour avant, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation sur cette norme de localisation** actuellement en vigueur.

Le tout, tel qu'illustré au plan de localisation préparé par Picard Construction en date du 28 octobre 2020 et portant le numéro de dessin IMP.01.

Donné à Saint-Césaire, ce 19 novembre 2020.

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière